

Les offres recensées sur le site suivent un **processus de publication** et de validation présenté ici : <https://occitanie-sport-sante.fr/recensement-des-offres-mode-demploi/> Chaque porteur d'action doit se conformer au cahier des charges de la plateforme et s'engage à respecter la charte d'engagement. La publication des offres fera l'objet d'une vérification des informations transmises, notamment la validité des cartes professionnelles des encadrants. Cependant, **une publication ne vaut pas une labélisation de l'offre**. En effet, **Occitanie Sport Santé** n'a pas vocation à valider la qualité ou le contenu d'une activité physique adaptée, mais bien de rendre visible le panel de l'offre auprès des patients pratiquants et des médecins prescripteurs.

Pour **déposer une offre d'APA**, inscrivez-vous sur la plateforme en créant un compte. Vous bénéficierez alors d'un accès privilégié et vous n'aurez plus qu'à renseigner les informations concernant votre structure, les professionnels habilités à encadrer une APA et l'activité concernée.

Pour toute question, vous pouvez nous adresser un mail via la **page de contact** (<https://occitanie-sport-sante.fr/contactez-nous/>), ou directement à l'adresse suivante : [**contact@occitanie-sport-sante.fr**](mailto:contact@occitanie-sport-sante.fr)

Sincères salutations.